FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM ——— 498
Moto-Club ——— MOTO CLUB DE TAYAC
N° d'affiliation ——— C1418
Date ——— 09 JUIN 2018
Lieu ——— TAYAC 33
Organisateur technique - Benoit VERGEZ-BICAT
E-mail ——— motoclubtayac@gmail.com
Téléphone ——— 06.16.25.31.69

COURSES SUR PISTE

REGLEMENT PARTICULIER 2018

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course ---------- Jean-Noël BARES ..... Licence : .....
Directeur de course adjoint ---------- Thierry CALDO ..... Licence : .....
Délégué FFM ---------- Thierry BOUIN ..... Licence : .....
Arbitre CCP ---------- Christophe DARRIET ..... Licence : .....
Juge de départ ---------- Philippe LAMARQUE ..... Licence : .....
Commissaire technique responsable ---- Patrice CHAVERON ..... Licence : .....

Article 3 Catégories & Engagements

★ **Championnat de France**

☒ **Championnat de France Long-Track**
☒ Elite ☒ National ☐ Espoir ☒ 250cc

☒ **Championnat de France de Flat-Track**

☒ **Championnat de France de Grass-Track Side-Car**

☐ **Championnat de France de Speedway**
☐ 500cc ☐ 250cc

☐ **Championnat de France à l'Ancienne**
☐ 500cc ☐ 250cc

☒ **Championnat de France de Courses sur Piste**
☒ Kids ☒ 85-129cc

☐ **Ligue Nationale de Speedway**

★ **Courses hors Championnat**

Long-Track/Grass-Track :
☐ Inter sur invitation ☐ Open ☐ 85-129cc
☐ Européen sur invitation ☐ Side-Car ☐ 250cc ☐ Kids

Speedway :
☐ Inter sur invitation ☐ Européen sur invitation ☐ 500cc

Short-Track :
☐ Solo

Flat-Track :
☐ Solo

★ **Championnat du Monde**

☐ **Championnat du Monde de Long-Track**
☐ Finale ☐ Qualif ☐ Challenge

☐ **Championnat du Monde de Speedway**
☐ Speedway ☐ Speedway -21ans

★ **Coupe du Monde**

☐ **Coupe du Monde de Long-Track 250**

☐ **Coupe du Monde de Speedway 250**

★ **Championnat d'Europe**

☐ **Championnat d'Europe de Grass-Track**

☐ **Championnat d'Europe Coupe Jeunes 125cc**

☐ **Championnat d'Europe de Side-Car**

☐ **Championnat d'Europe de Speedway**
☐ Speedway ☐ Speedway – 21 ans

★ **Trophée d'Or FIM**
☐ 125cc

Engagement :
Site Internet -------- www.engage-sports.com
Contact ---------- Gwenaëlle Amaro
Adresse ---------- 74, Avenue Parmentier – 75011 Paris
Téléphone --------- 01 49 23 85 64
E-mail ---------- gamaro@ffmoto.com

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

☒ **NON** ☐ **OUI** (*60€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 100€ pour deux jours de course et plus*)

Dans le cas où des licences à la journée sont délivrées sur place, une majoration de 10€ sera appliquée. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an.

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ... MONTASSER - DE WILDE

Nombre de secouristes ..... 14 à 16 secouristes

Nombre d'ambulance(s) 2

Hôpital le plus proche ..... LIBOURNE 33

Temps de trajet (en min) ..... 30 min

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... Circuit Jacques ROSSIGNOL

Adresse ..... LD Landes de Genêt - 33570 TAYAC

Caractéristiques :

Longueur du circuit 400m

Largeur minimum de la piste 14m

Nombre d'OCP* 6

**Officiels Commissaires de Piste*

Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

N°37

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 20 mars 2018	Date : 5 avril 2018	Date : 27/04/2018
Benoit LERCEZ-BICHT Président		Numéro : 18/0443
MOTO CLUB DE TAYAC		
Siège social : Mairie - 33570 TAYAC		
Tél. 06 16 25 31 69 - Fax 06 57 74 22 59		
Siret 418 645 180 00013		

Ligue Motocycliste Nouvelle Aquitaine FFM - 35 -

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME FFM 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM —— 498
Moto-Club —— MOTO CLUB DE TAYAC
N° d'affiliation —— C1418
Date —— 09 JUIN 2018
Lieu —— TAYAC 33
Organisateur technique - Benoit VERGEZ-BICAT
E-mail —— motoclubtayac@gmail.com
Téléphone —— 06.16.25.31.69

HORAIRES PREVISIONNELS

REGLEMENT PARTICULIER 2018

Date ---------- 09 JUIN 2018

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
9h00	10h00	Contrôles administratifs	Toutes les catégories	2h00
10h00	12h30	Contrôles techniques	Toutes les catégories	2h30
14h00	16h00	Essais Libres	Toutes les catégories	2h00
16h00	18h00	Test de départs	Toutes les catégories	2h00
		Pause		
19h45	20h00	Briefing pilotes	Toutes les catégories	15min
20h30	23h45	Manche	Toutes les catégories	3h30
	00h00	Remise des Prix	Toutes les catégories	15min